



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

STAGES ARTISTIQUES,
CENTRE DE LOISIRS (ALSH) –
DECLIC ADO POUR LES 11/15 ANS

VACANCES NOEL 2024

Du lundi 23/12/2024 au vendredi 03/01/2025

DIRECTION DE LA JEUNESSE
STAGES ARTISTIQUES

Retrouvez les tarifs ainsi que le règlement intérieur des inscriptions et facturations sur la page d'accueil du portail familles, rubrique « DOCUMENTATIONS » :
<https://eaf.boulognebillancourt.com/documents>

- Les stages MATIN et les stages APRES-MIDI seront facturés sur 4 demi-journées La facturation est forfaitaire à la semaine.
- Les tarifs du centre de loisirs et du déclic ado s'appliquent à la journée entière. La facturation est forfaitaire à la semaine.

Stages artistiques matin ou après-midi en demi-journée (sans restauration)
Stages artistiques matin et après-midi (avec restauration possible)
Stages journée (restauration obligatoire)

ATTENTION : La restauration est proposée si votre enfant participe à un stage artistique + stage sportif.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CJAC : 628, rue Yves Kermen

Centre de Loisirs Castéjà : 1384, rue du Vieux Pont de Sèvres

Stages artistiques matin ou après-midi en demi-journée (**sans restauration**)
Stages artistiques matin et après-midi (avec restauration possible)
Stage journée (restauration obligatoire)

▪ HORAIRES DES STAGES

Matin : accueil de 8h30 à 8h45

Stage : de 9h00 à 11h30

Sortie d'activité de 11h45 à 12h

Après-midi : accueil de 13h30 à 13h45

Stage : de 14h00 à 16h30

Sortie d'activité de 16h45 à 17h

Merci de respecter les horaires d'accueil indiqués.

▪ INSCRIPTIONS

> En ligne : eaf.boulognebillancourt.com

du lundi 2 décembre à 8h au dimanche 8 décembre à 23h59.

▪ ANNULATIONS

> En ligne : eaf.boulognebillancourt.com

jusqu'au dimanche 8 décembre à 23h59.

À défaut d'annulation, l'inscription entraîne facturation même si l'enfant ne participe à aucune demi-journée de stage.

IMPORTANT :

Les inscriptions s'effectuent à la semaine.

La facturation est forfaitaire à la semaine.

Une inscription à un stage peut être annulée si l'enfant ne peut y assister pour une raison médicale et si l'enfant n'a assisté à aucune journée. Un certificat médical en lien avec le motif invoqué devra être produit au plus tard la semaine concernée à l'Espace Accueil des Familles.

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité en cas de trop faibles inscriptions.

▪ DOCUMENTS À FOURNIR

> Remettre **obligatoirement** une **autorisation écrite de sortie** au professeur ou à l'éducateur sportif, le 1er jour du stage, si l'enfant quitte le lieu de stage, seul ou avec un accompagnateur autre que les parents.
En aucun cas, la ville ne pourra être tenue responsable de la disparition (perte ou vol) ou dégradation d'objets de valeur ou vêtements apportés par les enfants. (Le port de bijoux est très fortement déconseillé).

▪ LIEUX DE RENDEZ-VOUS

Il est impératif de déposer et de récupérer son enfant sur le lieu de rendez-vous.

▪ RESTAURATION

PAS DE RESTAURATION POSSIBLE SUR LES STAGES MATIN ou APRES-MIDI.

RESTAURATION POSSIBLE SUR LES STAGES MATIN ET APRES-MIDI.

RESTAURATION OBLIGATOIRE SUR LES STAGES JOURNEES

Prévoir une collation (compotes, fruits) et une GOURDE pour chaque stage.

▪ MATÉRIELS DEMANDÉS

> Arts plastiques : blouse ou vieux t-shirt

www.boulognebillancourt.com - 01 55 18 53 00

Tout savoir de chez soi ! Pour recevoir toutes les actualités de la Ville dans les domaines qui vous intéressent : inscrivez-vous à la newsletter proposée sur le site Internet de la Ville.

SEMAINE 1 DU 23 AU 27 DECEMBRE 2024 (4 JOURS) (MERCREDI 25 DECEMBRE FÉRIÉ)

	Stages	Professeurs	Lieux	Âges
Matin	Arts plastique	Christian Genty	60, rue de la Belle-Feuille	7/9 ans
Matin	Dessin/peinture	Claire Guerin	30, rue de l'ancienne mairie	10/15 ans
Matin	Eveil musical	Luc Desroy	CJAC 3ème étage	5/7 ans
Matin	Modern'jazz	Carole Turquer	11, rue de clamart	9/12 ans
Matin	Théâtre	Rose Raguel	CJAC RDC	10/12 ans
Après-midi	Arts plastique	Christian Genty	60, rue de la Belle-Feuille	9/10 ans
Après-midi	Dessin/peinture	Claire Guerin	30, rue de l'ancienne mairie	7/10 ans
Après-midi	Eveil musical	Luc Desroy	CJAC 3ème étage	7/9 ans
Après-midi	Modern'jazz	Carole Turquer	11, rue de clamart	6/8 ans
Après-midi	Théâtre	Rose Raguel	CJAC RDC	5/7 ans
Journée	Street art	Christophe Mendy Corentin Wetter	Centre de Loisirs Castéja	8/12 ans

SEMAINE 2 DU 30 DECEMBRE 2024 AU 3 JANVIER 2025 (4 JOURS) (MERCREDI 1^{ER} JANVIER FÉRIÉ)

	Stages	Professeurs	Lieux	Âges
Matin	Classiquement pop (dessin)	Corentin Wetter	Centre de Loisirs Castéja	10/12 ans
Matin	Danse	Aimée Rivassou	11, rue de clamart	7/9 ans
Matin	Dessin/peinture	Claire Guerin	30, rue de l'ancienne mairie	7/10 ans
Matin	Eveil danse classique	Anne-Laure Baeza	CJAC 3ème étage	5/6 ans
Matin	Modern'jazz	Kézia Jean-François	Centre de Loisirs Castéja	6/9 ans
Après-midi	Classiquement pop (dessin)	Corentin Wetter	Centre de Loisirs Castéja	7/10 ans
Après-midi	Danse	Aimée Rivassou	11, rue de clamart	5/6 ans
Après-midi	Dessin/peinture	Claire Guerin	30, rue de l'ancienne mairie	10/15 ans
Après-midi	Hip-hop	Christophe Mendy Kézia Jean-François	Centre de Loisirs Castéja	9/14 ans

DIRECTION DE LA JEUNESSE
CENTRES DE LOISIRS ET DECLIC ADO 11/15 ANS
SEMAINE 1 DU 23 AU 27 DECEMBRE 2024 (25 DECEMBRE FÉRIÉ)
SEMAINE 2 DU 30 DECEMBRE AU 3 JANVIER 2025 (1^{ER} JANVIER FÉRIÉ)

> INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS & DECLIC ADO :

- En ligne : eaf.boulognebillancourt.com du **lundi 2 décembre à 8h** au **dimanche 15 décembre à 23h59**.
- En mairie [sur rendez-vous](#) : à partir du **lundi 2 décembre à 8h30**.

> ANNULATIONS CENTRE DE LOISIRS & DECLIC ADO :

- En ligne : eaf.boulognebillancourt.com jusqu'au **dimanche 15 décembre à 23h59**.
- En mairie [sur rendez-vous](#) : jusqu'au **vendredi 13 décembre à 16h45**.

À défaut d'annulation dans les délais, l'inscription entraînera la facturation

> DOCUMENTS À FOURNIR : La fiche sanitaire de liaison complétée et signée à remettre au responsable de centre le 1er jour d'accueil de l'enfant. Cette fiche vous sera transmise par mail (lors de l'inscription en ligne ou en mairie). Si cette fiche a déjà été transmise en début d'année car votre enfant fréquente le centre de loisirs du mercredi et/ou l'animation du soir alors, il n'est pas nécessaire de la fournir à nouveau.

IMPORTANT :

Les inscriptions s'effectuent à la semaine.
La facturation est forfaitaire à la semaine, que l'enfant reste la journée entière ou seulement la demi-journée.
Une inscription à un centre de loisirs ou déclin ado peut être annulée si l'enfant ne peut y assister pour une raison médicale et si l'enfant n'a assisté à aucune journée. Un certificat médical en lien avec le motif invoqué devra être produit **au plus tard dans la semaine concernée** à l'Espace Accueil des Familles.

CENTRES DE LOISIRS MATERNELS ET ELEMENTAIRES

> HORAIRES

Accueil du matin : **8h15 à 9h**.
Accueil du midi : **11h50 - 12h10**
Accueil de l'après-midi : **13h15 -13h30**.

En fin de journée, les enfants peuvent être récupérés entre **17h30 et 18h30**.
Les centres de loisirs ferment à 18h30 impérativement. **Merci de respecter les horaires indiqués.**

CENTRES MATERNELS OUVERTS

Belle Feuille 26, rue de la Belle Feuille (**ouvert semaine 2**)
Fessart 34, rue Fessart
Numérique 26, rue Yves Kermen
Point du Jour 147, rue du Vieux Pont de Sèvres (**ouvert semaine 2**)
Robert Doisneau 26, allée Robert Doisneau
Silly 27, rue de Silly

CENTRES ÉLÉMENTAIRES OUVERTS

Escudier 51, rue Escudier
Glacières 14, rue de Clamart (**ouvert semaine 2**)
Maître Jacques 2, rue Maître Jacques (**ouvert semaine 2**)
Numérique 26, rue Yves Kermen
Robert Doisneau 22, allée Robert Doisneau
Silly 29 bis, rue de Silly

DECLIC ADO 11/15 ANS

OUVERT UNIQUEMENT LA SEMAINE 2 (DU 30 DÉCEMBRE 2024 AU 3 JANVIER 2025)

> HORAIRES

Accueil du matin : **9h à 9h30**
Accueil du midi : **11h45 à 12h00**
Accueil de l'après-midi : **13h30 à 14h00**

>LIEU : Centre-Ville 60, rue de la Belle Feuille

En fin de journée, les enfants peuvent être récupérés entre **17h30 et 18h30**. *Merci de respecter les horaires indiqués*